

IEPSCF

53, Rue St Brice

7500 Tournai

Tél : 069/22.48.41

0032.69224841

Fax : 069/222618

0032.69222618

Tournai, le 04 décembre 2017

Madame, Monsieur,

Concerne : *demande de stage d'insertion*

Par la présente, nous nous permettons de solliciter pour nos étudiants aides-soignants un stage dans votre institution.

Notre demande concerne le stage d'insertion dont les objectifs sont pour l'étudiant : appliquer les acquis théoriques, analyser le contexte institutionnel, analyser et évaluer continuellement ses actions et ses relations, s'exercer aux tâches communes des fonctions d'aide-soignant et d'aide familial dans le respect des personnes et des règles déontologiques, faire rapport de son expérience professionnelle.

Le stage est couvert par l'assurance scolaire et fait l'objet d'une convention.

Chaque étudiant prend contact avec les institutions et remettra un ensemble de documents au responsable, à savoir :

- La lettre de demande de stage de notre établissement scolaire
- Une lettre de motivation de l'étudiant (s'il s'agit d'un nouveau stage)
- La convention à nous retourner
- Un document réponse à nous retourner
- La photocopie du document d'assurance
- Les objectifs du stage
- La fiche d'identité de l'étudiant

Date du stage :

Stage 1 → Du 22/01/2018 au 06/02/2018 soit 96 heures

Stage 2 → Du 26/03/2018 au 10/04/2018 soit 96 heures

Les étudiants doivent prêter un week-end par stage et 2 après-midi. Si l'étudiant le désire, il peut prêter deux nuits.

Vous remerciant à l'avance de l'attention que vous réserverez à notre demande, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Yanick Père

Professeur responsable des stages.

Yanick.pere@skynet.be

0474/995.862

Stages d'insertion

- Horaire : 7h00 – 15h00 (30' de temps de table compris) ou 7h30-15h30 ou 8h00 – 16h00.
12h00 – 20h00.
Pour les nuits (voir organisation de l'institution)

Consignes

- 2 stages différents de chacun 12 jours (96 heures par stage)
- Week-end : 1 par stage
- Après-midi : 2 par stage
- Nuit : 2 (facultatif) par stage

Vous trouverez ci-dessous un horaire proposé par l'école. Celui-ci peut être modifié à condition que l'étudiant respecte les consignes ci-dessus.

STAGE 1 = 96 heures

Lundi 22/01/2018 Stage matin	Mardi 23/01/2018 Stage matin	Mercredi 24/01/2018 Stage matin	Jeudi 25/01/2018 Stage matin	Vendredi 26/01/2018 repos	Samedi 27/01/2018 Stage matin	Dimanche 28/01/2018 Stage matin
Lundi 29/01/2018 repos	Mardi 30/01/2018 Stage matin	Mercredi 31/01/2018 Stage matin	Jeudi 01/02/2018 Stage après-midi	Vendredi 02/02/2018 Stage après-midi	Samedi 03/02/2018	Dimanche 04/02/2018
Lundi 05/02/2018 Stage matin	Mardi 06/02/2018 Stage matin					

STAGE 2 = 96 heures

Lundi 26/03/2018 Stage matin	Mardi 27/03/2018 Stage matin	Mercredi 28/03/2018 Stage matin	Jeudi 29/03/2018 Stage matin	Vendredi 30/03/2018 Stage matin	Samedi 31/03/2018	Dimanche 01/04/2018
Lundi 02/04/2018 Stage matin	Mardi 03/04/2018 Stage après-midi	Mercredi 04/04/2018 Stage après- midi	Jeudi 05/04/2018 Stage matin	Vendredi 06/04/2018 repos	Samedi 07/04/2018 Stage matin	Dimanche 08/04/2018 Stage matin
Lundi 09/04/2018 repos	Mardi 10/04/2018 Stage matin					